

## Rapport financier 2016

### Introduction

Nous rendons compte de l'exercice courant du 01/01/2016 au 31/12/2016, à l'issue duquel l'association présente **un résultat positif très exceptionnel** de + **11871,68€**, (10145,52€ en 2015, 1532,49€ en 2014, - **778,84€** en 2013 ; -**2226,79€** en 2012 ; 2020,36€ en 2011; 1111,03 € en 2010 et 1889,37 € en 2009).

Les charges s'élèvent à **1705,73€** (998,86€ en 2015, 2068,63€ en 2014, 3660,35€ en 2013 ; 8117,23€ en 2012 ; 2694,24€ en 2011; 981,39€ en 2010 et 755,47 € en 2009) et les produits à **13577,41€** (11144,38€ en 2015, 3601,12€ en 2014, 2881,51€ en 2013; 5890,44€ en 2012 ; 4714,60€ en 2011; 2092,42 € en 2010 et 2644,84€ en 2009).

En 2016, nous conservons la charge exceptionnelle suivante:

- Dommages et intérêts suite à notre requête « perdue » auprès TA Caen en 2012 : 500€ pour la SCCV Le Prieuré (somme non réclamée et non réglée, donc toujours provisionnée en charges à payer jusqu'en 2023).

Nous maîtrisons toujours nos « charges courantes » (dans une enveloppe d'environ 1000€) - *les 2000€ en solde de notre acquisition de l'orgue n'apparaissent pas « en compte de charges »* - même si à celles-ci se sont agrégées des charges exceptionnelles telles que 588€ de frais pour « la journée du 13 août 2016 ». Nous sommes demeurés très rigoureux quant à l'organisation des concerts avec un principe : nous défrayons les musiciens pour un coût convenu (entre 150€ et 300€) indépendant du « chapeau » que nous conservons intégralement au profit de « LAPSAT », de plus nous avons sollicité des soutiens matériels auprès de partenaires (exemple, des repas auprès d'un restaurateur en l'occurrence « Coté Rive » que nous remercions très chaleureusement).

Les produits 2016, **13577,41€**, bénéficient de notre succès au **Prix de LABRUSSE 2016 avec un montant de 10000€**, reçu le 13 août 2016, pour la réalisation de notre projet de « **Représentation 3D** », avec par ailleurs, des cotisations pour 2365,00€ (2630,50€ en 2015, 2838,80€ en 2014 et 2506,30€ en 2013) qui régressent encore légèrement.

Le Compte de Résultat fait, encore, apparaître un excédent très important de + **11871,68€** ce qui demeure anachronique pour une association comme la nôtre, nous avons là les effets d'opérations exceptionnelles (en produits et en dépenses), sur 2016 nous avons notamment le Prix de LABRUSSE de 10000€ qui seront intégralement consacrés au projet « **Représentation 3D** », avec sans doute, le complet investissement de cette somme dès 2017. Comme nous l'indiquons en 2015, avec l'orgue, « LAPSAT » possède un bien « mobilier » en actif immobilisé, auquel nous espérons y ajouter, dès 2017, les produits de la réalisation du projet « **Représentation 3D** ».

## 1. Les produits.

<b>PRODUITS</b>	
<b>7. Produits</b>	<b>2016</b>
<b>70. Ventes produits finis, marchandises...</b>	
707. Vente de marchandises	0 €
<b>Total ventes produits</b>	<b>0 €</b>
<b>74. Subventions d'exploitation</b>	
741. Subvention d'exploitation non affectée	0€
<b>Total subventions d'exploitation</b>	<b>0€</b>
<b>75. Autres produits de gestion courante</b>	
756. Cotisations 50 adhérents	2365,00 €
7581. Dons manuels non affectés Visites et manifestations culturelles	310,00 €
7582. Dons manuels affectés Pierres en Lumières du 21 mai: concert 170€ Dons mises à disposition de l'orgue : 500€	670,00 €
<b>Total produits de gestion</b>	<b>3345,00 €</b>
<b>76. Produits financiers</b>	
768. Autres produits financiers 57,07€ intérêts + 0,76€ remboursements	57,83€
<b>Total produits financiers</b>	<b>57,83 €</b>
<b>77. Produits Exceptionnels</b>	
778. Autres produits exceptionnels Trop perçu Assurance GMF part 2017	24,58€
779. Prix de LABRUSSE 2016 Le 13/08/2016: 10000€	10000,00€
7791. Remboursements Frais repas du 13 août 2016 Gérard HARDUIN-AUBERVILLE: 50€ Anne-Marie ROUY : 50€ Valery COLOMBEL: 50€	150,00€
<b>Total produits Exceptionnels</b>	<b>10174,58 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>13577,41 €</b>

Le produit/adhérent 47,30€ diminue de 0,1% (47,83€ en 2015; 45,79€ en 2014 ; 44,76€ en 2013 ; 39,43€ en 2012; 35,59€ en 2011 ; 44,59€ en 2010).

Et le nb. d'adhérent régresse (50 au lieu de 55) de -9.09% (-5).

Les dons régressent (544,80€ en 2015 ; 682,90 € en 2014 ; 171€ en 2013 ; 221,25 en 2012 ; 281,60€ en 2011 ; 89€ en 2010, 80€ en 2009).

Les dons affectés sont nourris par les mises à disposition de l'orgue (7920€ en 2015 ; rien en 2014 ; 50€ en 2013; 1059€ en 2012 ; 894,10€ en 2011).

Il s'agit des intérêts Livret A : (49,08€ en 2015 ; 61,49€ en 2014 ; 141,30 en 2013 ; 205,19€ en 2012 ; 166,20€ en 2011; 85,92€ en 2010 ; 89,84€ en 2009 ; 123,35€ en 2008), croissance de nos dépôts et diminution des taux.

Remarque : une subvention exceptionnelle de 5000€ a été accordée par la Commune pour le projet de « Représentation 3D », mais ne sera versée à « LAPSAT » qu'en mars 2017, elle n'apparaît donc pas dans l'exercice 2016.

## 2. Les charges.

CHARGES	
6. Charges	2016
<b>60. Achats (sauf 603)</b>	
<b>602 Achats stockés-autres approvisionnements</b>	
6022-Cartouches encre imprimantes Pas de stock fin 2015	0,00€
<b>Total 602</b>	<b>0,00€</b>
<b>603 Variations de stocks:</b>	
603-Cartouches encre imprimantes	
<b>Total 603</b>	
<b>604 Prestations de services:</b>	
Photocopies 25 copies CR AG 2015	17,44€
Pierres en lumières mai 2016	0,00€
Prestations pour concert	0,00€
<b>Total 604</b>	<b>17,44€</b>
<b>606 Achats non stockés de matières et fournitures:</b>	
<b>Total 606</b>	<b>0,00€</b>
<b>607 Achats marchandises:</b>	
6071 Achats marchandises	0,00€
Pot AG	0,00€
6072 Achats	0,00€
<b>Total 607</b>	<b>0,00€</b>
<b>Total Achats</b>	<b>17,44 €</b>
<b>61. Services extérieurs</b>	
6155 Entretien Accordage de l'orgue le 12 août 2016 par E. Foyer	120,00€
<b>616. Primes d'assurances</b>	
6161 Assurance Multirisque GMF Part 2015 payée d'avance + part 2016 +ou - régul	383,32 €
6162 Assurance des Musiciens "orgue" Part 2015 payée d'avance + part 2016	236,25 €
<b>Total Services extérieurs</b>	<b>739,57 €</b>
<b>62. Autres services extérieurs</b>	
<b>625 Déplacements, missions et réceptions</b>	
6257 Réceptions Réception Prix de Labrusse et FESC le 13 août 2016	588,00€
6237 Publications « Sites et Monuments » de la SPPEF	0,00 €
6238 Fleurs lors inhumation	0,00€
6261 Redevance hébergement site internet + nom de Domaine Part 2015 payée d'avance + part 2016	28,66€
6263 Affranchissements, frais postaux	48,30 €

Cartouches d'encre (imprimantes) : pas de charge en 2016 (rien en 2015, 2014 ; 63,80€ en 2013 ; 61,80€ en 2012 ; 169,40€ en 2011, rien en 2010 ; 6,20€ en 2009 et 34,60€ en 2008)

339,83 € en 2015  
390,13€ en 2014  
467,04€ en 2013 ; 339,12€ en 2012 ;  
341,71€ en 2011 ; 319,49€ en 2010 ;  
336,20€ en 2009  
Coût proportionnel au nb d'adhérents au 31 décembre de l'exercice précédent.

Pour assurer l'orgue « Isabel » depuis le 16 mai 2015.

28,66€ en 2015 ; 28,64 en 2014 ;  
28,56€ en 2013 & 2012 & 2011 ; 21,42€ en 2010 (année incomplète)

36,10€ en 2015 ; 31,82 en 2014 ;  
33,56€ en 2013 ; 76,83€ en 2012 ;  
85,29€ en 2011 ; 52,71€ en 2010 ;  
32,09€ en 2009 et 16,80€ en 2008

627 Services bancaires&assimilés Frais d'envoi 1 chéquier le 06/04	0,76 €
6281 Cotisations Fédération Patrimoine&Environnement (45+1,20x15) Fédération sites Clunisiens (50) SPPEF (65) Les Amis de Trouville (75)	253,00 €
<b>Total Autres services extérieurs</b>	<b>918,722 €</b>
<b>67. Charges Exceptionnelles</b>	
6712 Pénalités&amendes fiscales ou pénales Dommages&intérêts suite requête TA Caen: SCCV Le Prieuré 500€ NON réclamés...	0,00 €
6713 Dons, libéralités Comité d'Animations de Saint-Arnoult: 30€ (chasse aux eufs pour les enfants) le 26/03	30,00 €
<b>Total Charges Exceptionnelles</b>	<b>30,00 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1705,73 €</b>

261,40 € en 2015 ; 254,20€ en 2014

Exigible jusqu'en juillet 2023

Concernant les dépenses « courantes » de fonctionnement.

- Les réunions :

- Les CA et l'AG ont été tenus, soit à la salle paroissiale St. Augustin à Deauville à titre gracieux et le CA d'octobre à la chapelle.

- Les frais de déplacement sont toujours pris en charge par les intéressés, ainsi que les coûts de télécommunication (téléphone et internet).

- Aucun frais de bouche (restaurant) pris en charge par « LAPSAT », hormis pour les invités au déjeuner du 13 août 2016, organisé par « LAPSAT », au restaurant de l'hôtel du Golf à SAINT-ARNOULT :

- ✚ M. le Président et M. le Directeur de la Fédération Européenne des sites clunisiens, M. le Maire de TROUVILLE s/mer, M. le Maire de SAINT-ARNOULT, M. le Curé de la Paroisse st. Thomas de la Touques, M. le Président du Prix de Labrusse et son épouse, M. Thomasson du Comité de Labrusse.

- Les frais d'affranchissement demeurent contenus en privilégiant toujours l'acheminement électronique via « courriel » Internet, ou « portage ».

- **Hors comptes de charges :**

- Le remboursement de notre « dette fournisseur pour orgue » à Emmanuel FOYER, pour laquelle, eut égard la situation de notre trésorerie, nous avons souhaité l'appurer en totalité soit 2000€ (avec un versement prévu, en mars 2016 et une anticipation du versement du solde en septembre 2016 au lieu de 2017), nous remercions encore Emmanuel FOYER de nous avoir consenti cette « souplesse » d'en le règlement de cet achat.

### 3. Le Bilan.

ACTIF	2016	PASSIF	2016
<b>Actif circulant</b>		<b>Capitaux propres</b>	
<b>2. Immobilisations</b>		<b>10. Fonds associatifs et réserves</b>	
21. Immobilisations corporelles		1068. Autres réserves: Réserves antérieures (cumul)	17420,48€
218. Autres immobilisations corporelles			
2184 Mobilier/Instrument de musique Acquisition Orgue positif d'occasion le 16 mai 2015	12000,00 €		
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>12000,00 €</b>	<b>12. Résultat net de l'exercice</b>	
<b>3. comptes de stocks</b>		<b>120. Résultat net de l'exercice (excédent)</b>	<b>11871,68 €</b>
31. Matières premières et fournitures: fournitures administratives	0,00 €		
32. Autres approvisionnements: affranchissements	0,00 €	<b>Total Capitaux propres</b>	<b>29292,16 €</b>
<b>Total Comptes de stocks</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>4. comptes de tiers</b>		<b>4. Comptes de tiers</b>	
4861. Charges payées d'avance Assurance (GMF)	238,75 €	411. Fournisseurs	0,00 €
4861. Charges payées d'avance Assurance des Musiciens	98,45€	<b>Total Fournisseurs</b>	<b>0,00 €</b>
486. Charges payées d'avance Hébergement internet et Domaine	7,16 €		
<b>Total Comptes de Tiers</b>	<b>344,36 €</b>	468. Charges à payer	
<b>5. Comptes financiers</b>		4686. Charges à payer Pénalités et amendes fiscales ou pénales Dommages et intérêts suite requête au TA Caen: Pour SCCV Le Prieuré 500€ Non réglés Exigible jusqu'en juillet 2023	<b>500,00 €</b>
51. Banques, établissements financiers...		<b>Total Charges à payer</b>	<b>500,00 €</b>
512. Banques		<b>Total Comptes de Tiers</b>	<b>500,00 €</b>
5120. Banque, (DAV)	2280,16 €		
5121- Banque, Livret A	15167,64 €		
53. Caisse	0,00 €		
<b>Total Comptes financiers</b>	<b>17447,80 €</b>		
<b>Total actif circulant</b>	<b>29792,16 €</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>29792,16 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>29792,16 €</b>

## Conclusion

Au final, en 2016, si l'on met « à part » le produit exceptionnel de 10000€ du Prix de Labrusse, « LAPSAT », termine avec un solde positif de 1871,29€ malgré une érosion de nos « produits de gestion courante » (cotisations et dons).

Par exemple pour le compte cotisations notre prévisionnel n'est atteint qu'à 85,6% ce qui représente « un manque » de 395€, rappelons qu'en 2016 la contribution moyenne par adhérent est de 47,30€ et comme de plus nous régressons de 5 adhésions sur ce même exercice...

Voilà deux années successives avec un recul du nombre d'adhérents (50 au lieu 55 en 2015 et 62 en 2014), le produit des cotisations traduit cette régression. Le ratio produit cotisation/adhérent perd - 1,1% à 47,30€ (47,83€ en 2015 ; 45,79€ en 2014 et 44,76€ en 2013) à mettre en perspective:

- au ratio charges de fonctionnement/adhérent qui est de 19,06€ (18,16€ en 2015 ; 17,26€ en 2014 ; 17,0€ en 2013 ; 17,94€ en 2012 ; 15,15€ en 2011 ; 22,82€ en 2010 ; 13,99€ en 2009 ; 17,65€ en 2008 et 18,16€ en 2007), **hors « actions exceptionnelles ».**

Ce qui nous donne un « ratio global » « Charges de fonctionnement »/ « Cotisations » de 40% (37,97% en 2015 ; 36,64% en 2014 ; 38,65% en 2013 ; 45,5% en 2012 ; 42,55% en 2011 ; 51,18% en 2010 ; 31,8% en 2009 ; 46,6% en 2008 et 58,8% en 2007), toujours **hors « actions exceptionnelles ».**

- Soulignons encore que 10 (14 en 2015 ; 15 en 2014 ; 11 en 2013) membres « bienfaiteurs » auront contribué à hauteur de 1380€, soit 58,3% (61% en 2015 ; 59% en 2014 ; 55% en 2013), du produit des cotisations, nous leur renouvelons notre grande gratitude.
- Les dons 980€ soit 29% (964,80€ en 2015 ; 682,90 € soit 19% en 2014) du montant global de nos « produits de gestion courante » sont dus essentiellement aux concerts et mises à dispositions de l'orgue (500€ pour 350€ en 2015).
- Nos « Actifs » à fin 2016, 29792,16€ avec 17447,80€ en « banque » et 12000€ (valeur de l'orgue) (19920,48€ en 2015 ; 7774,96€ en 2014 ; 6242€ en 2013), progressent de 49,55%. Néanmoins, nous ne devons pas nous « leurrer » à la lecture de ces chiffres, puisque le montant du prix de Labrusse (10000€) sera intégralement investi dans le projet 3D, que nous portons, dès 2017, et il en sera de même pour toute subvention destinée à ce projet (par exemple la subvention exceptionnelle de 5000€ que nous devons recevoir de la Commune de SAINT-ARNOULT en mars 2017). Nous devons donc redresser et développer la situation concernant les « produits de gestion courante » (cotisations & dons).
- Nous constatons encore que notre autorisation de défiscalisation des dons et cotisations (Intérêt Général), obtenue en 2009, ne génère aucune dynamique sur nos recettes ; sans oublier notre habilitation à recevoir des legs.

Nous espérons, en 2015, que, du fait de l'entrée officielle du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque dans le « grand itinéraire culturel » des Sites Clunisiens patronné par le Conseil de l'Europe, notre notoriété progresserait et générerait de nouveaux soutiens, jusqu'à présent il n'en est rien ; mais à l'issue de l'exercice 2016, et en ce début 2017, nous formons le vœu que conjugué à la synergie de notre projet de « représentation 3D » nous suscitera, enfin, intérêts et engagements.

*Les comptes détaillés sont consultables par tous les adhérents sur rendez-vous au siège de l'association.*